

l'argent plus avantageusement en Canada, quelque nombreux que puissent être les plans offerts au public. Si nous étions le propriétaire du journal, nous nous engagerions en outre à remettre la souscription, au bout de l'année, à quiconque déclarerait que le journal ne la valait pas, et on remettrait les numéros.

Nous avons été chargé par le Président et les Directeurs de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, d'annoncer que cette Société est entrée en arrangement avec M. Robt. W. Lay, Libraire, de cette ville, pour publier pour elle, pendant un certain espace de temps, le "Journal d'Agriculture et les Transactions, ou Procédés, de la Société d'Agriculture du Bas-Canada," à partir du 1er de Janvier, 1851, dans les langues Anglaise et Française, la Société devant se procurer et payer son Traducteur et Rédacteur, qui doit avoir le contrôle des matières à insérer dans le Journal. M. Lay se charge de tous les frais de la publication du Journal, (sauf le paiement du Rédacteur et du Traducteur, comme il vient d'être dit,) et il aura à recueillir et recevra toutes les souscriptions pour le Journal, à compter du 1er de Janvier prochain, pour sa rémunération, tant qu'il continuera à publier le Journal pour la Société; mais la Société ne sera sous aucun autre rapport responsable des frais encourus pour la publication du Journal. M. Lay doit aussi fournir à la Société un certain nombre d'exemplaires du Journal pour être échangés pour d'autres journaux, comme ci-devant, les journaux reçus en échange devant appartenir à la Société, et être placés dans ses salles pour l'usage du Rédacteur. M. Lay a été autorisé à percevoir pour la Société toutes les souscriptions qui restent dues pour le Journal, jusqu'au 31 de Décembre, 1850, et la Société s'attend que ces souscriptions seront payées sous le plus court délai possible. Les abonnés du Journal peuvent être assurés qu'on continuera à s'efforcer de le rendre aussi utile et aussi intéressant que possible, et comme il y aura plus de temps pour préparer les matières que

devront être insérées, on a lieu de s'attendre qu'il y aura une amélioration notable dans la rédaction. On insérera aussi dans le Journal quelques représentations ou figures choisies d'animaux, instrumens aratoires, etc. Nous nous flattons de ne pas promettre trop en disant que notre Journal d'Agriculture ne le cèdera à aucun de ceux qui se publient dans l'Amérique du Nord, et nous prenons la liberté de solliciter l'appui des agriculteurs Canadiens pour cette publication Canadienne, s'ils désirent encourager, dans leur pays, l'industrie et l'esprit d'entreprise.

#### EXTRAIT DES LECTURES DE THOMSON SUR LA BOTANIQUE, LES SOLS, LES ENGRAIS, ETC.

C'est en vertu d'une sage disposition de la nature que les plantes, qui ne sont pas douées de volition et de locomotion, non plus que guidées par l'instinct ou la raison, sont assujéties à des lois plus régulières et plus inaltérables que ne l'est la création animale, ou que ne l'est la portion de cette création qui possède les facultés qui ont été énumérées. Leur nourriture est toujours placée à leur portée, et elles jouissent d'une bonne santé et arrivent à la perfection dans leur croissance, indépendamment des accidens extérieurs auxquels les animaux sont également exposés, quand elles sont situées là où le sol contient les principes qui sont les mieux adaptés aux différentes fins de leur économie. La considération de ce sujet suggère les questions suivantes:—Quelle est la composition des sols? Quelles parties des sols sont absorbées comme alimens par les racines des plantes? Les réponses à ces questions ont longtems occupé l'attention de l'observateur philosophe, et il a été donné au public un grand nombre d'opinions diverses; mais ce n'est que depuis que la chimie moderne a fait des découvertes qui peuvent être regardées comme le triomphe de la science expérimentale, qu'il a pu être avancé quelque chose de raisonnable et de satisfaisant.

On ne saurait répéter trop souvent, ni inculquer trop profondément dans les esprits, que les plantes sont des êtres vivants, doués de facultés qui les mettent en état de convertir en leur propre substance des matières qui en diffèrent en apparence; si l'on n'avait pas ce fait présent à l'esprit, on serait forcé de regar-